

## Annexe 1 : synthèse des observations issues de la concertation.

Support	N°	Résumé synthétique de l'observation ou question	Réponse de la collectivité/suite donnée
Courriel	1	Privilégier plutôt des parcelles déjà bétonnées ou des toits au lieu des parcelles en herbes ou en friches bénéfiques pour la biodiversité	Le présent projet n'est pas de nature à opposer les projets qui peuvent être réalisés sur les toitures ou les espaces imperméabilisés. Ces projets éventuels seront soutenus et encouragés par la commune. Le projet communal répond à un projet spécifique sur un terrain sans valeur patrimoine agricole. Par ailleurs, ce terrain est en friche depuis des années. Il est à rappeler que toutes les études réglementaires et environnementales seront réalisées par les porteurs du projet avant la mise en œuvre.
Courriel	2	Recourir plutôt sur des surfaces déjà artificialisées : parkings ou toits... opposée donc à ce projet et favorable pour tout projet déjà sur une surface déjà « bétonné » ou artificialisée.	Le présent projet n'est pas de nature à opposer les projets qui peuvent être réalisés sur les toitures ou les espaces imperméabilisés. Ces projets éventuels seront soutenus et encouragés par la commune. Le projet communal répond à un projet spécifique sur un terrain sans valeur patrimoine agricole. Par ailleurs ce terrain est en friche depuis des années. Il est à rappeler que toutes les études réglementaires et environnementales seront réalisées par les porteurs du projet avant la mise en œuvre.
Registre	3	Projet bien pensé. Pour préserver la planète être souverain en matière énergétique et développer industriellement la filière photovoltaïque. Projet vertueux estimant le projet de la ville au rendez-vous des enjeux.	
Réunion de concertation du 28 septembre 2024	4	Echange avec Monsieur le Maire avec une dizaine de participants. Des échanges globalement autour de la nécessité de préserver les terrains agricoles et naturels et de privilégier plutôt les surfaces déjà imperméabilisées. Des questions techniques sur le projet porté sur le terrain objet de la consultation. Des questions ou échanges sur les problématiques d'économies d'énergies d'une manière générale pour évoquer la nécessité de faire baisser les besoins en matière de consommations énergétiques.	Comme déjà rappelé à la réponse aux questions n°1 et 2, le projet communal ne s'oppose pas à la nécessité de réaliser les projets photovoltaïques sur les différents supports possibles. La Ville les encourage et les réalise lorsque c'est possible sur son propre patrimoine (exemple du toit de la Ferme du Plateau qui accueille des panneaux solaires depuis 2009 et des études en cours pour réaliser les diagnostics sur les bâtiments énergivores de la collectivité). Par ailleurs, il a été précisé que le projet communal par sa taille est à une autre échelle en matière de production, d'intérêt à participer à l'effort national pour améliorer le mixte énergétique

**Annexe 1 : synthèse des observations issues de la concertation.**

			<p>et la part des énergies renouvelable et notamment l'énergie solaire. La Ville a aussi rappelé qu'elle partage le constat et la nécessité de baisser les besoins en maîtrisant les consommations. Elle apporte la preuve notamment par l'investissement important de la commune pour moderniser l'ensemble du parc de l'éclairage public communal (passage en LED) qui diminue la consommation de près de 70 %.</p>
Registre	5	<p>Panneaux solaires couteux pour la collectivité et facilement sujet au vol et revendable. Difficultés et coûts d'entretien élevés étant donné les particules fines se déposant sur les panneaux. Le lieu d'implantation n'est pas approprié.</p>	<p>Il est rappelé que le futur projet à implanter sur cette zone se fait par une société qui assumera les risques financiers de l'opération même si le retour d'expérience montre une certaine rentabilité de ce type de projets. Par ailleurs, il faut souligner l'objectif premier du projet d'abonder l'offre de production d'électricité afin que la part des énergies renouvelables soit de plus en plus importante au détriment des énergies fossiles. Pour la Ville, ce terrain en friche doit participer à l'effort de production d'énergie renouvelable dont notre pays a besoin.</p>